

Communiqué de presse
12 février 2026

JOURNÉE AGENCES OUVERTES 2026, UN MOMENT FEDERATEUR POUR INSPIRER LES TALENTS DE DEMAIN

Le mardi 24 mars 2026, les agences conseil en création, média et relations publics ouvriront leurs portes partout en France à l'occasion de la 15^e édition de la Journée Agences Ouvertes (JAO).

Initiée par l'AACC et désormais co-pilotée avec l'UDECAM et le SCRP, la JAO 2026 s'inscrit dans une ambition partagée : contribuer à l'attractivité du secteur de la communication en révélant la diversité des univers, des expertises et des secteurs qu'explorent les agences. Pour porter cette dynamique collective, l'événement se dote d'une nouvelle identité visuelle, pensée comme un socle commun et durable.

Une nouvelle identité pour une mobilisation collective renforcée



Conçue comme une prise de parole collective en faveur de l'attractivité des métiers des agences conseil en communication, la Journée Agences Ouvertes se dote, pour son édition 2026, d'une nouvelle identité visuelle conçue par l'agence Strike.

Pensée comme un socle commun et durable, cette identité traduit la capacité des agences à évoluer dans un monde en mouvement et vise à **renforcer la mobilisation des agences participantes tout en amplifiant l'impact de l'événement sur l'ensemble du territoire**.

« La Journée Agences Ouvertes est un temps fort pour accompagner nos agences et valoriser le rôle de notre industrie auprès des jeunes, et plus largement auprès de tous les publics. En ouvrant leurs portes, les agences montrent la richesse de leurs savoir-faire et leur capacité à faire grandir les talents. Le travail mené avec la jeune équipe créative de Strike illustre l'engagement des nouvelles générations pour défendre ces métiers, et nous comptons sur une mobilisation massive des agences pour porter collectivement cette ambition », souligne Nicolas Favier, délégué général de l'AACC.

Les agences invitées à ouvrir largement leurs portes

La réussite de cette 15^e édition repose sur la mobilisation des agences.

En Île-de-France, la Journée Agences Ouvertes est ouverte exclusivement aux agences membres de l'AACC, de l'UDECAM et du SCRP.

En région et en Outre-mer, l'événement est ouvert à l'ensemble des agences.

Dates clés – JAO 2026

- **Dès à présent** : conception des programmes par les agences
- **23 février 2026** : révélation du site et des programmes auprès des écoles
- **24 mars 2026** : Journée Agences Ouvertes, partout en France

Rendre tangible le “métier de tous les métiers”

Pensée comme une **expérience immersive**, la Journée Agences Ouvertes permet de plonger au cœur du quotidien des agences, en Île-de-France, en région et en Outre-mer. Elle offre une occasion concrète de découvrir ce que signifie travailler en agence aujourd’hui : s’ouvrir à une pluralité de champs d’intervention, croiser des expertises complémentaires et bâtir une carrière en constante évolution.

« *Porter collectivement l’attractivité des métiers de la communication et du modèle agence est un enjeu majeur, dans un contexte de transformation des métiers et des attentes des jeunes talents. La diversité des missions et des clients est aujourd’hui le premier critère d’attractivité des agences auprès des jeunes générations* », souligne **Elodie Courreau**, déléguée générale de l’UDECAM.

« *Encore insuffisamment identifiés par les jeunes générations, les métiers de la communication en agence jouent pourtant un rôle clé dans l’économie, accompagnent les transformations des usages et participent à la création de nouveaux imaginaires. Démarrer ou poursuivre sa carrière en agence, c’est explorer une grande diversité de secteurs, collaborer avec des expertises multiples et construire des parcours professionnels riches* » précise **Anne-Mareille Dubois**, déléguée générale du SCRP.



A propos de l'AACC

L’association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L’association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l’attractivité de nos agences et la responsabilité. L’adhésion à l’AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr

A propos du Syndicat du Conseil en Relations Publics :

Fédéré depuis 1988, le Syndicat du Conseil en Relations Publics est le syndicat professionnel représentatif du métier de conseil en Relations Publics. Le syndicat compte une cinquantaine des principales agences conseil en relations publics en France soit environ 1/3 du marché français et 1 400 collaborateurs qui partagent la même vision et la même déontologie dans la pratique de leurs métiers au quotidien. Le Syndicat du Conseil en Relations publics est membre fondateur de la Filière communication, le représentant Français de l’ICCO (International Communications Consultancy Organisation qui représente la profession dans 70 pays) et membre de l’ARPP.

A propos de l’UDECAM

L’Union des Entreprises de Conseil et Achat Media est l’association professionnelle des Agences media en France. Depuis 1996, cette association est une instance de dialogue et de concertation avec les différents partenaires des media et de la communication mais aussi entre les collaborateurs des Agences. Elle valorise l’expertise media et hors-media, défend les intérêts collectifs de ses adhérents et les représente auprès de tous les acteurs du marché : pouvoirs publics, organismes professionnels et interprofessionnels, media, annonceurs et relais d’opinion.

L’UDECAM est un acteur majeur de l’industrie de la Communication mais aussi de l’Économie, en charge de la gestion et du pilotage des campagnes media de près de 4 300 clients annonceurs. Nos 36 agences et groupes membres, pèsent 98 % du marché des agences media, emploient plus de 5 000 talents, et gèrent plus de 9,5 Mds de budgets media (source Comvergence© 2024). www.udcam.fr

Contacts :

AACC : Annabelle Rousseau | 07.50.74.53.38 | arousseau@aacc.fr

SCRP : Anne-Mareille Dubois | 06.70.22.67.50 | am.dubois@relationspublics.org

UDECAM : Elodie Courreau | 06.15.39.55.52 | elodie.courreau@udcam.fr

ETHEL CONSEIL : Ethel Bachellerie | 06.62.79.19.21 | ethel.bachellerie@yahoo.fr